

En référence à la loi No.2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, et à la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, à l'encouragement et au soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

En complément des Modalités de Contrôle de Connaissances votées par le Collégium Lorraine Management Innovation.

**Cadrage pour la Valorisation de l'Engagement Etudiant
par attribution du Bonus Etudiant Engagé du
Collégium Lorraine Management Innovation de l'Université de Lorraine
« Engagement LMI »**

Le collégium Lorraine Management Innovation de l'Université de Lorraine, impulse la culture de l'engagement étudiant qui « permet de développer la citoyenneté et l'esprit d'ouverture, de favoriser le lien social et la prise de responsabilité », dans la continuité de la politique diffusée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, depuis 2017, renforcée en 2022.

Dans ce contexte, associé également au déploiement d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations d'une part, et d'une ouverture vers le développement de compétences des étudiants d'autre part, le collégium LMI s'engage dans un processus de reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences acquises ; « il constitue un moment privilégié d'épanouissement personnel, de construction de soi et représente, à ce titre, un facteur important de bien-être et de réussite », ainsi que de développement de compétences.

Cette reconnaissance s'exprime par la possibilité d'attribuer un bonus de points sur la moyenne annuelle de l'étudiant, dont la valeur est suggérée par le collégium LMI, mais sous contrôle du jury de formation, qui reste souverain dans ses décisions.

Règles et Processus d'attribution du Bonus Etudiant Engagé du Collégium Lorraine Management Innovation (Engagement LMI) de l'Université de Lorraine.

- Le Bonus « Engagement LMI » ne peut être attribué uniquement qu'à un.e étudiant.e inscrit.e et qui suit une formation dans une des 3 composantes du collégium Lorraine Management Innovation de l'Université de Lorraine, à savoir, à
 - ✓ L'IAE Metz
 - ✓ L'IAE Nancy
 - ✓ L'IDMC
- Le Bonus « Engagement LMI » de points suggérés est encadré, et peut être égal ou inférieur à 5% des points nécessaires à la validation de l'année, dans le cadre d'un engagement intégrant le cadre défini ci-dessous. Soit, pour une moyenne calculée sur un total de 20 points, le Bonus suggéré pourra varier de 0.0 à 0,5 point.
- L'évaluation et proposition d'attribution de 0.0 à 0,5 points issus du Bonus « Engagement LMI », est suggérée au jury de formation. **Le jury de formation est souverain dans l'ensemble de ses décisions et peut annuler la proposition de Bonus, l'accepter telle que proposée, ou encore la modifier.**
- Le Bonus « Engagement LMI » est non cumulable au B2E UL, un étudiant ne peut pas postuler aux deux dispositifs la même année.
- Un engagement ne peut être valorisé qu'une seule fois par année universitaire.
- Le processus de rendu de dossier et délais impartis (diffusés en début d'année universitaire à tous les étudiants, ou sur demande, selon les composantes) doivent être respectés.
- L'étude des points attribués est basée sur un dossier annuel rendu par l'étudiant. Une version vierge de dossier est accessible à tout étudiant inscrit dans une des 3 composantes.
- Aucun dossier n'est accepté en dehors de la procédure (règlement, calendrier, dossier complété).
- Tout dossier est examiné par une commission constituée, en début d'année, par des représentants de chaque composante et de la direction du Collégium LMI.

Activités valorisables dans le cadre du Bonus « Engagement LMI »

Toutes les activités prévues par l'article L. 611-9 du code de l'éducation et rappelés dans la circulaire 2017, à savoir :

- ✓ une activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;
- ✓ une activité professionnelle que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement ;
- ✓ une activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du code du sport
- ✓ une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- ✓ un engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- ✓ un engagement de sapeur-pompier volontaire ;
- ✓ un service civique ;
- ✓ un volontariat dans les armées.

A titre d'exemple et dans les conditions de l'article L611-11 :

- L'engagement étudiant institutionnel, tel que délégué, élu en conseil d'administration d'une composante de formation, du collégium, ou de l'université de Lorraine,
- Une mission à dimension sociale, citoyenne ou environnementale ;
- La Participation active aux challenges, en rapport avec les dimensions sociales, sociétales, environnementales, citoyennes, et relayés par les composantes de formation et/ou le collégium LMI (ex : challenge Ma Petite Planète)
- Une mission visant au développement de la culture artistique de l'étudiant.e.

Remarques

Le temps investi, la nature des missions exercées, l'identification des compétences et des apports au parcours étude couvrent les critères d'évaluation des dossiers.

Il est à noter que le Bonus « Engagement LMI » répond également au développement de « l'Approche Parcours », tels que le :

- Parcours Citoyen Responsable, incitant à l'engagement associatif et/ou citoyen de l'étudiant de Licence à Master ;
- Parcours Culture, incitant l'intérêt pour les institutions culturelles et leurs activités, de l'étudiant en Licence.

Les activités valorisables doivent avoir en priorité une dimension *sociale, environnementale, citoyenne, ou culturelle*.

Ne peuvent être valorisées par le Bonus « Engagement LMI » les actions qui *relèvent d'une exigence de la formation, prévue dans les maquettes et/ou évaluée* (par exemple, les projets tutorés, les contrats d'apprentissage, les stages, et les engagements associatifs obligatoires et évalués).

Annexes

Liste non exhaustive des types d'engagement éligibles au Bonus EE LMI

Association à dimension sociale – Exemples

Unis et solidaires humanitaire, entraide
Restos du Cœur Meurthe-et-Moselle assistance aux personnes démunies
Secours populaire 54 agir contre la pauvreté et l'exclusion
Unicef Nancy meilleur avenir des enfants du monde
Banque alimentaire 54 assistance aux personnes démunies
Emmaüs 54 solidarité, lutte contre la précarité
Frigos solidaires Nancy précarité alimentaire
SPA Velaine-en-Haye protection des animaux
Croix Rouge Nancy prévention santé et sécurité
Afev Nancy accompagnement d'un jeune
Amnesty International Nancy défense des droits humains
Habitat et Humanisme Lorraine aide au logement, lutte contre la précarité
Solidarités nouvelles face au chômage - Nancy lutte contre le chômage et l'exclusion
APF France Handicap 54 et 88 défense des personnes en situation de handicap
Libert'elles droits des femmes, égalité des sexes
Familles rurales de Meurthe et Moselle agit en faveur des familles en milieu rural et périurbain
Oxfam Nancy agir contre la pauvreté
Les petits frères des pauvres Nancy lutter contre l'isolement des personnes âgées

Association à dimension environnementale – Exemples

Plan B rassemblement des acteurs de la transition écologique
Atelier Dynamo ateliers participatifs de réparation de vélos
Greenpeace Nancy protection de l'environnement
Le Florain monnaie locale pour une économie circulaire
EDEN défense de l'environnement nancéen
Zéro déchets Nancy réduction des déchets
Résistance à l'Agression Publicitaire Nancy lutte contre l'agression publicitaire
MAN Nancy soutenir l'action non violente dans le monde
Racines carrées jardins partagés, agroécologie urbaine
Les Amis de la Terre Meurthe et Moselle défense de l'environnement et de la justice sociale
Youth For Climate Nancy mobilisation de la jeunesse pour le climat
La Causerie 54 promouvoir l'agriculture urbaine

Association étudiante ou pour la défense et accompagnement de l'étudiant – Exemples

UNEF Nancy défense des intérêts étudiants
FEDELOR défense des intérêts étudiants
ESN Nancy accueil des étudiants internationaux
ANIMAFAC accompagnement des associations étudiants
BDE (Bureau des étudiants)
BDA (Bureau des Arts)
BDS (Bureau des Sports)

Volontariat à dimension citoyenne – Exemples

Sapeurs-pompiers volontaire (SDIS)
Réserviste des armées (Terre, Marine, Air, Commissariat, Santé, DGA)
Service civique

Annexes

Exemples d'engagement étudiant et missions réalisées en 2021-2022 à l'IAE Nancy

Formation 2021/2022	Temps investi	Organisme	Activités	Missions - Activités réalisées	Hard skills	Soft skills
L2 AES	240 heures	BDE IAE, Fédélor	Représentation des étudiants au sein de différents conseils et structures étudiantes. 1) Consultation de l'ordre du jour et des documents annexes, identification des éventuels désaccords et des motions à porter, concertation avec les étudiants et vote. 2) Organisation des Nocturnes Etudiantes : suivi de planning et prise d'initiatives pour aider l'équipe. 3) Participation à l'organisation du Congrès Fédélor et des Nocturnes Etudiantes 2022 : recherche de lieux (devis) et réalisation de groupes de travail.	Réaliser des devis - Comptabilité - Analyse budgétaire - Rédaction administrative - Rédaction de synthèse, de notes, de courriers administratifs	Comptabilité générale - Analyse budgétaire - Rédaction d'écrits administratifs - Rédaction de notes de synthèse - Pilotage et gestion de projet	Travail en équipe - Force de proposition - Aisance orale - Sens du collectif - Gestion de conflit - Professionnalisme - Curiosité
Master 2	700 heures	Ambassadrice commissariat des armées Etat-Major d'Estienne d'Orves	1) Formation de réserviste opérationnel de la Marine. S'exercer au leadership d'une équipe au travers des formations pratiques au commandement, s'initier à des raids nautiques et participer à différentes activités sportives. Stage d'aguerrissement et de leadership. Découverte de l'environnement et des bâtiments de la Marine Nationale, des activités des états-majors et de la mise en oeuvre de la force navale et de son soutien logistique. 2) Ambassadrice du Commissariat des Armées : organiser des tables rondes, faire découvrir le métier de Haut Commissaire des Armées.	Conseil en management - Force de proposition - Commandement - Appréhender et comprendre les enjeux tant sur le plan national que sur le plan international - Œuvrer à l'intérêt général - Relever des défis complexes - aisance à l'oral - Conception et réalisation d'un diaporama sur un thème d'actualité - Organisation d'un gala - Lever des fonds - Trouver des partenaires - Organisation d'une cérémonie	Connaissances propres à l'environnement de la Marine Nationale et à l'organisation de la Défense Nationale - Exercice du commandement militaire - Secours en équipe en situation de crise - Pilotage et gestion de projet	Engagement - Exemplarité - Esprit d'initiative - Vision stratégique et pragmatique - Adaptabilité - Communication
L3 Gestion, RH	74 heures	AFEV	Mentorat d'une élève de 4ème en difficulté : aide aux devoirs, développement personnel et ouverture culturelle. L'enfant a gagné en confiance en elle, en aisance relationnelle et progressé dans son organisation et sa méthodologie de travail.	Communication - Organisation - Français - Allemand - Histoire	Définition d'un objectif d'apprentissages - Préparation des séances - Gestion de l'espace de travail - Organisation d'activités pédagogiques - Transmission de savoirs et méthodes de travail en français, allemand et histoire - Mesure des progrès de l'élève	Ouverture d'esprit - Empathie - Pédagogie - Communication - Organisation - Adaptabilité